

**DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Dix Huit le quatre Décembre à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jo. DANIEL, Maire.

Étaient également présents :

F. Ballester, P. Cormier, M. Foidart, D. Guillaume, F. Téroute, AM Goujon, J. Grévès, G. Thiery, A. Buzaré, JJ Marteil, AM Garangé, P. Guilbaudeau, L. Médica, L. Monnerie, D. Renouf, C. Jourdain, Z. Dano, MC. Couf, O. Huguet, A. Boudios, P. Le Stunff, R. Hénault, L. Detrez, M. Le Teuff, PY Le Grogneq, P. Le Dro, P. Danse, V. Robin Cornaud

Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Mme Marie Madeleine Prévost à M. Lucien Monnerie
Mme Marie France Guillemot à Mme Marylise Foidart
Mme Sonia Caroff à Mme Anne Maud Goujon
Mme Michèle David à Mme Laure Detrez

Secrétaire :

Marylise Foidart

Date de la convocation	28 Novembre 2018
Date de l'affichage	28 Novembre 2018
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	29
Nombre de votants	33

2018-98 Désignation d'un membre du conseil municipal pour siéger au Conseil d'administration du CCAS

Rapporteur : J. Daniel

Le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Guidel se compose de 17 membres : le Maire, 8 membres élus par le conseil municipal, et 8 membres nommés par le Maire. Ces personnes sont désignées pour la durée de la mandature municipale.

En application de l'article R123-9 du Code de l'action sociale et des familles, le ou les sièges vacants par un ou des conseillers municipaux, pour quelque cause que ce soit, sont pourvus dans l'ordre de liste à laquelle appartiennent le ou les intéressés.

Suite à la démission de Madame Caroline PECCHIA, conseillère municipale membre du Conseil d'administration du CCAS, il est nécessaire de pourvoir à son remplacement au sein de cette instance.

Par délibération en date du 30 mars 2014, le conseil municipal avait décidé de désigner :

- 5 représentants de la liste « Ensemble vers Guidel 2020 »
- 2 représentants de la liste « Guidel autrement »
- 1 représentant de la liste « Nouvel élan pour Guidel »

Il est, donc, proposé de désigner Madame Patricia LE BEC DANSE, conseillère municipale de la liste « Nouvel élan pour Guidel » pour succéder à Madame Caroline PECCHIA au Conseil d'administration du CCAS.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la Commission des finances, du personnel communal et des affaires économiques du 15 novembre 2018,

DESIGNE Madame Patricia LE BEC DANSE, conseillère municipale de la liste « Nouvel élan pour Guidel » pour succéder à Madame Caroline PECCHIA au Conseil d'administration du CCAS.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Guidel, le 5 Décembre 2018
Le Maire,
Joël DANIEL

